



HAL
open science

La cartographie participative et sensible. Comment enquêter la parole “ sensible ” des personnes en situation de demande d’asile ?

Rafik Arfaoui

► To cite this version:

Rafik Arfaoui. La cartographie participative et sensible. Comment enquêter la parole “ sensible ” des personnes en situation de demande d’asile ?. Cartographie en mouvement. Parcours sensibles et narrations, pp.163-178, 2021. halshs-03409501

HAL Id: halshs-03409501

<https://shs.hal.science/halshs-03409501v1>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de M. Fournier et F. Troin

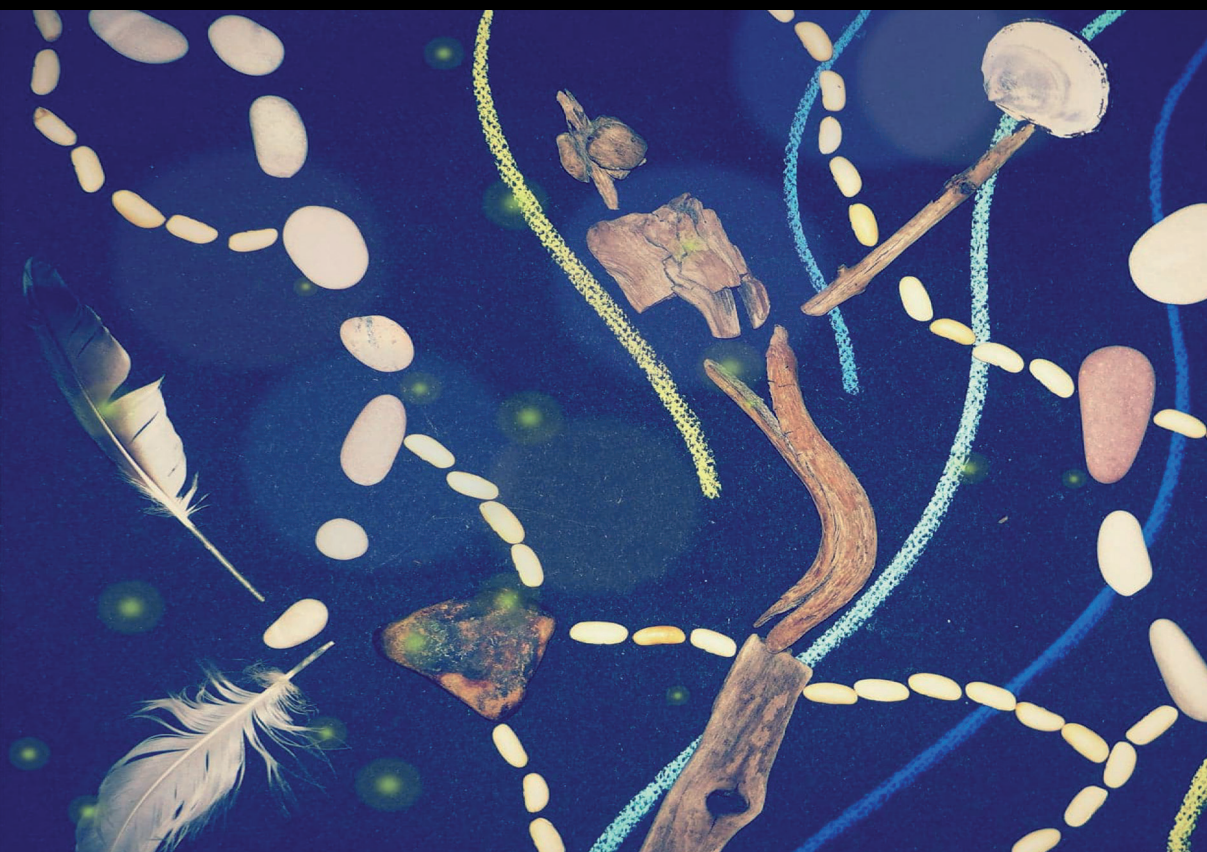
Cartographies en mouvement

Parcours sensibles

Narration et participation

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Territoires 4



Chapitre 8

La cartographie participative et sensible. Comment enquêter la parole « sensible » des personnes en situation de demande d’asile ?

*Participatory and Sensitive Cartography.
How to Investigate the ‘Sensitive’ Speech
of People Seeking Asylum?*

Rafik Arfaoui*

Résumé : Interroger le parcours migratoire des personnes en situation de demande d’asile est une étape importante de la compréhension des dynamiques migratoires contemporaines. Si la carte produite à partir des conventions cartographiques classiques permet de spatialiser des données à la fois quantitatives et qualitatives, l’expression du vécu de l’exil nécessite une distanciation par rapport aux codes et règles qui régissent la cartographie. À partir de l’exemple d’ateliers de cartographie participative et sensible réalisés dans des territoires non-métropolitains de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce chapitre pose des questions d’éthique et de posture des acteurs de la recherche dans le recueil de la parole « sensible ». Il rend compte également des différentes étapes permettant la spatialisation des expériences migratoires, en dépassant les limites posées par les méthodes narratives.

Abstract: *In order to analyze the contemporary migration dynamics, we need to examine the migratory journey of people seeking asylum. Mapping the experiences of exile requires moving beyond the codes and rules that govern the map’s production. This book chapter raises the questions of ethics and the researchers’ posture in collecting the “sensitive” speech. It’s based on the example of participatory and sensitive cartography workshops conducted in non-metropolitan areas in the Auvergne-Rhône-Alpes region. It also describes the steps of spatialization of migratory experiences, moving beyond the limits of narrative methods.*

Cet article a pour objet de présenter la cartographie participative et sensible comme un outil méthodologique qualitatif d’enquête de la parole « sensible » des personnes en situation de demande d’asile. Cette pratique s’inscrit dans le « tour-

* Doctorant en géographie, Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAE, VetAgro Sup, Territoires, F-63000 Clermont-Ferrand, France.

nant cartographique » (Chavinier et Lévy, 2016) qui s'intéresse tout particulièrement à la cartographie des récits (Fournier, 2016). Au cœur des réflexions sur le renouvellement méthodologique en géographie, la cartographie participative et sensible, mobilisée dans le cadre de ce travail, vise en particulier à répondre aux limites éthiques posées par les méthodes narratives. Nos réflexions s'appuient sur l'analyse des ateliers collectifs de cartographie qui ont été mis en place dans trois territoires non-métropolitains situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, ceux d'Ambert (Puy-de-Dôme), du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) et de Montmélian (Savoie).

Notre réflexion sur la posture du chercheur dans le recueil d'une parole sensible des personnes en situation de demande d'asile est née dès nos premières enquêtes de terrain, menées en 2016, pour la rédaction de notre mémoire de master 2 (Arfaoui, 2016). Nous avons alors interrogé des personnes hébergées par le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de Cébazat géré par Adoma¹. Notre rencontre avec les personnes enquêtées s'était faite par l'intermédiaire des travailleurs sociaux du CADA. Interroger les « sujets » de notre enquête individuellement a nécessité de fixer des rendez-vous. Quand un participant quittait la salle de l'entretien, nous le raccompagnions à la sortie et invitions, dans le même temps, la personne suivante à nous rejoindre. La scène s'apparentait à des rendez-vous administratifs, à l'image de ceux fixés par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA). Les trois « sujets » de notre enquête étaient arabophones. La proximité linguistique, du fait de notre capacité à parler l'arabe, avait contribué à favoriser un climat de confiance avec les participants qui, à leur tour, nous ont interrogé sur nos origines. Répondant à leurs questions, nous nous présentions en tant qu'Algérien vivant une expérience de la migration à travers la poursuite d'études de géographie en France. Si cet échange a contribué à renforcer le climat de confiance, il n'est pas sans poser quelques limites. Il est question d'injustice de traitement des institutions étatiques selon l'appartenance ou pas à des catégories de migrants. Contrairement à un migrant quittant son pays pour poursuivre des études supérieures, les personnes en situation de demande d'asile en France, n'ont pas le droit de travailler et encore moins de choisir leur lieu d'hébergement temporaire² de même qu'ils

1 – Société d'économie mixte, filiale du Groupe CDC Habitat (Caisse des Dépôts), Adoma est un acteur de l'insertion par le logement accompagné pour les personnes qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion. À Cébazat, l'ancien foyer de travailleurs étrangers Sonacotra (Société nationale de construction de logement de travailleurs), s'est transformé, en 2002, en CADA géré par ADOMA (anciennement Sonacotra).

2 – Suite à la réforme de l'asile du 29 juillet 2015, l'État français a initié un processus de répartition des migrants vers l'ensemble du territoire national afin de mettre un terme aux campements notamment à Calais et à Paris. Pour répartir les migrants, l'État impose aux personnes qui demandent l'asile, le territoire dans lequel ils seront hébergés, le temps de traitement de leur demande. En cas de refus de leur part, l'État peut leur supprimer l'Allocation Demandeurs d'Asile (ADA) et décider qu'ils ne sont plus prioritaires pour l'hébergement. Néanmoins, la politique de dispersion remonte aux origines de l'institutionnalisation de la politique de l'asile en 1975 avec la mise en place d'un Dispositif National d'Accueil (DNA).

n'accèdent pas à des programmes financés par l'État pour l'apprentissage de la langue française³.

Dans une pièce fermée et silencieuse, au sein du siège du CADA, nous les interrogeons individuellement sur leurs parcours migratoires. Ces questions concernaient leur vécu dans les espaces qu'ils ont parcourus. Suite à ces questions, nous leur demandions de dessiner, sur un fond de carte, leur itinéraire depuis le pays de départ jusqu'au CADA de Cébazat. Les expériences de la migration exprimées dans leurs cartes se sont révélées plus significatives que celles exprimées à travers leurs réponses aux questions de l'entretien semi-directif. Par exemple, les réponses aux questions sur la traversée de la Méditerranée étaient régulièrement évasives car elles renvoyaient à une situation traumatique. Par contre, sur leurs cartes, des cercles rouges ou noirs apparaissaient pour marquer ce passage difficile vers l'Europe. Ce constat rejoint, dans une certaine mesure, la critique de Pierre Bourdieu (1986) sur « l'illusion biographique » qui passe par une mise en ordre chronologique et spatiale *a posteriori* des faits biographiques évoqués.

Au-delà du constat d'une « inefficacité » du jeu de questions/réponses, les conditions du déroulement de l'entretien, dans une salle fermée et en face-à-face, doivent être questionnées. Elles ont contribué à renforcer et véhiculer le trauma, induit par la « dérive » du système de l'asile dans le recueil de la parole de ceux qui en font la demande. Notre posture, en tant que chercheur, véhiculait ce même sentiment « d'oppression ». Dans sa réflexion sur la théorie de justice, Iris Marion Young (1990) distingue cinq types d'oppression : l'exploitation, la marginalisation, l'absence de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence. Une situation est jugée injuste si une ou plusieurs de ces formes d'oppression est observée. Notre posture de chercheur, qui pouvait être assimilée à la violence symbolique induite par la « dérive » du système de l'asile, pouvait aussi venir renforcer le sentiment d'injustice auquel les personnes en situation de demande d'asile font face. Ce constat a soulevé un certain nombre d'interrogations quant aux outils et à la posture à adopter pour répondre à cet enjeu d'ordre éthique.

Réponses méthodologiques aux enjeux éthiques

Des travaux récents conduits à l'université de Grenoble ont tenté de répondre par une innovation méthodologique aux problèmes éthiques que soulève le recueil de la parole des personnes en situation de demande d'asile (Mekdjian *et al.*, 2014). Entre mai et juin 2013, deux géographes à l'université de Grenoble (UMR Pacte), Sarah Mekdjian et Anne-Laure Amilhat-Szary, une artiste plasticienne, Marie Moreau, un photographe indépendant, Mabeye Deme et une artiste chorégraphe plasticienne, Laurianne Houbey, ont animé et participé, avec douze voyageurs alors demandeurs d'asile ou réfugiés, à des ateliers de « cartographie participative et expérimentale ». Les cartes coproduites rendaient compte des « souvenirs d'entre-

3 – En 2016, les CADA n'avaient pas de budgets dédiés à l'apprentissage de la langue française à destination des personnes en situation de demande d'asile. Les cours se font principalement par l'intervention des bénévoles.

deux migratoires et de franchissements frontaliers » (Mekdjian *et al.*, 2014). Cette approche cherchait à « se démarquer d'un positivisme narratif des itinéraires migratoires – caractéristique notamment des administrations en charge du droit d'asile – en mobilisant des outils de médiation visuels et artistiques » (*ibid* :18). Ce mode de cartographie va au-delà du concept de carte mentale, développée dans la lignée des travaux de Kevin Lynch (1959, 1972, 1984), qui s'intéressait à la perception de l'espace urbain, dont la forme est identifiable par ses caractéristiques, ce qui la rend unique pour des individus qui se l'approprient et lui donnent une signification émotive et affective. La différence la plus importante tient au fait que la cartographie mobilisée dans les ateliers menés à Grenoble inclut une dimension participative : il s'agit, à partir d'expériences individuelles, de construire un récit collectif autour de l'exil.

La cartographie participative renvoie à deux usages principaux : « la carte comme support iconographique au débat public » et comme espace de « participation des communautés locales » (Hirt, Roche, 2013 : 1). Entre sensibilité et participation, elle se présente comme un outil pertinent pour opérer un décentrement narratif (Mekdjian *et al.*, 2014). Des formes d'expression visuelle, et plus seulement discursive, apparaissent à travers des « gestes cartographiques » (Mekdjian, Olmedo, 2016), ce qui fait que cette approche cartographique permet de rompre avec le face-à-face discursif.

Par ailleurs, c'est la caractérisation, par les institutions, de certains espaces et conditions sociales qui forge l'expression de « terrains sensibles » (Bouillon *et al.*, 2006), entendus comme en dehors de la norme, exceptionnels, à l'image des personnes en situation de demande d'asile, des réfugiés et des « camps pour migrants ». Cette sensibilité qui relève d'une situation « exceptionnelle » revêt des enjeux politiques et sociocritiques importants pour les institutions de l'État.

Elle renvoie aussi à une réflexion plus générale, quoique déjà ancienne en sciences sociales, sur la posture du chercheur et sur l'éthique dans le monde de la recherche. Dans son ouvrage *Le Savant et le Politique*, Max Weber (1963) a, par exemple, développé l'idée d'une « éthique de responsabilité » qui demande de prendre en compte les conséquences prévisibles des actes que chacun serait amené à entreprendre. Elle s'oppose à une « éthique de conviction » qui renvoie à l'accomplissement d'une action sans pour autant assumer la responsabilité des répercussions, parfois négatives, de l'acte entrepris.

La question de l'éthique de responsabilité est présente dans les réflexions sur le renouvellement des méthodes en sciences sociales. Pour Ulrich Beck (2014), la naissance de la sociologie en Europe coïncide avec la naissance de l'État-nation. Ce contexte a, selon l'auteur, favorisé l'émergence dans les sciences sociales du « nationalisme méthodologique [qui] part du principe que la nation, l'État et la société sont des formes sociales et politiques neutres du monde moderne » (Beck, 2014 : 110). Ceci a contribué à produire des protocoles de collecte de données associant la société moderne à celle organisée sur le territoire confiné de l'État-nation (*ibid.*). Les protocoles de collecte de données selon la grille de lecture du « nationalisme méthodologique » impliquent donc une vision binaire de la société entre « ici » et « là-bas », « nous » et « eux ». Aux antipodes du « nationalisme méthodologique », Ulrich Beck (2014) propose le concept de « cosmopolitisme »

qui répond aux changements fondamentaux auxquels les sociétés européennes sont confrontées (Toulmin, 1990 ; Kleingeld, 1999) en contrebalançant « le pouvoir ordonnateur du marché dans l'État-Nation » (Beck, 2014 : 104 ; Pogge, 1992 ; Held, 1995 ; Archibugi, Held, 1995 ; Archibugi *et al.*, 1998 ; Linklater, 1998 ; Cheah, Robbins, 1998). Son noyau normatif repose sur trois principes : tolérance, légitimité démocratique et efficacité (Beck, 2014 ; Archibugi, Held, 1995). Le recours au concept de cosmopolitisme favoriserait un changement de paradigme dans le recueil de la parole « sensible » en permettant de dépasser les dualités qui découlent du « nationalisme méthodologique ». Ainsi, nous pouvons interroger l'éthique comme un socle de crédibilité pour le travail du chercheur (Arfaoui, 2017).

Le cadre de réalisation des enquêtes

L'approche méthodologique que nous avons adoptée pour interroger les personnes en situation de demande d'asile s'inscrit dans la lignée des travaux menés à Grenoble. Elle privilégie donc la dimension de la participation d'une part et de la sensibilité d'autre part. Cependant, mener une recherche dans des territoires caractérisés par des difficultés de desserte en matière de transports en commun a impacté l'organisation des ateliers de cartographie participatives et sensibles. Le fait de se déplacer entre les communes pour transporter les participants jusqu'au lieu où devaient se tenir les ateliers nous a rapproché d'eux. À plusieurs reprises, ils nous ont invité à partager dans leurs espaces privés une boisson ou de la nourriture. Ce signe d'hospitalité a contribué à renforcer une confiance mutuelle et à effacer les distances auxquelles nous avons été confrontés, notamment lors de nos premières enquêtes de terrain à Cébazat.

Pour l'organisation, en amont, des ateliers de cartographie, nous sommes partis à la rencontre des personnes hébergées par les CADA. Nous nous présentions comme quelqu'un qui effectue une recherche universitaire sur la question de l'accueil des demandeurs d'asile. Il était important, pour le bon déroulement des ateliers, de prendre contact en amont avec les personnes afin d'établir une relation de confiance. Cette relation a permis de discuter des objectifs des ateliers et des modalités de leur organisation. Notons, enfin, que la participation n'a pas fait l'objet d'une rémunération.

Dès notre première rencontre, plusieurs d'entre eux souhaitaient évoquer leur parcours migratoire précédant leur arrivée au CADA et la situation dans laquelle ils se trouvaient aujourd'hui. Les premières rencontres se sont faites en présence des coordinateurs des CADA. Cette présence mérite d'être questionnée car, si elle a pu favoriser le contact, elle peut présenter aussi quelques limites. De par leur position au CADA, les coordinateurs peuvent représenter, pour les personnes en situation de demande d'asile, une autorité administrative et ce fait peut susciter le sentiment que la participation est une « obligation ». Nous soulignons, à chacune de nos rencontres, que nous ne faisons pas partie du CADA ni d'aucune autre structure publique à l'exception de l'université. Nous soulignons également que leur participation n'était en aucun cas obligatoire. Vingt personnes au total ont accepté de participer aux ateliers.

Les ateliers se sont déroulés sans la présence des travailleurs sociaux du CADA ou de tout autre acteur impliqué dans l'accueil des personnes en situation de de-

mande d'asile. Dans les trois terrains d'étude, les ateliers ont pris place dans des espaces affectés à différents usages, ce qui a pu impacter le déroulement des enquêtes et influencer directement sur notre posture de chercheur. À Ambert, les ateliers se sont déroulés au siège de la coordination du CADA, en raison, d'une part, de la présence de locaux disponibles et, d'autre part, de la centralité du lieu pour les participants. En effet, une centralisation du fonctionnement du CADA s'est faite à Ambert⁴. Organiser les ateliers au CADA, c'est aussi vouloir situer les participants dans un lieu qui peut représenter l'accueil même s'il est temporaire. En Savoie, les ateliers ont pris place dans les locaux du Programme Régional d'Intégration des Réfugiés (PRIR) à Montmélian. Contrairement au siège du CADA, ce lieu est dédié à ceux qui ont reçu un avis favorable concernant leur demande d'asile, ceux qui ont le « droit » d'habiter pleinement et non plus temporairement le territoire. Investir ces lieux, qui incarnent un lendemain positif, était l'occasion d'évacuer la dimension temporaire que peut dégager le CADA et de s'approprier un espace qui ne leur était pas encore destiné. Au Chambon-sur-Lignon, les ateliers se sont déroulés à l'intérieur de la résidence qui regroupe les hébergements pour personnes en situation de demande d'asile, dans la salle polyvalente utilisée comme lieu d'apprentissage du français et de pratique d'activités culturelles et de loisirs. Cet espace est habituellement fermé à clé et les résidents ne peuvent pas l'utiliser librement. Les travailleurs du CADA nous en ont confié les clés, ce qui pouvait venir renforcer le risque d'assimiler le chercheur à une autorité.

Dans les ateliers menés à Ambert et à Montmélian, des personnes qui ont obtenu une protection internationale ont intégré les ateliers. Nous avons choisi de leur proposer de participer pour deux raisons principales : d'une part, parce que certains participants étaient encore hébergés par le CADA au moment du déroulement de nos enquêtes et, d'autre part, parce que des personnes, qui n'étaient plus hébergées par le CADA, ont obtenu leur protection internationale peu de temps avant le déroulement des ateliers et avaient des attaches fortes avec les bénévoles, les travailleurs sociaux et les autres demandeurs d'asile de l'établissement. Ces attaches impliquaient qu'ils faisaient des déplacements plus ou moins fréquents vers le territoire du CADA pour rendre visite à leurs amis. Au Chambon-sur-Lignon, l'ensemble des participants étaient en situation de demande d'asile et hébergés par le CADA. À Montmélian, une personne en situation de demande d'asile, qui n'était pas hébergée par le CADA, mais à Chambéry, a accepté de participer aux ateliers. Il s'agit de Camille, une artiste et danseuse professionnelle de nationalité congolaise qui a fui son pays où elle était menacée de mort⁵.

4 – Le CADA Détours est organisé autour des quatre communes d'Ambert, Arlanc, Cunlhat et Saint-Amant-Roche-Savine. Si la direction du CADA est installée au siège de l'association gestionnaire Détours à Cunlhat, la coordination du CADA se fait à partir d'Ambert. La concentration des équipements et services (hôpital, sous-préfecture, commerces de grande distribution, Restos du cœur, etc.) à Ambert a orienté le choix du lieu de la coordination.

5 – Arrivée en France, à Paris, elle s'était dirigée vers Clermont-Ferrand où des personnes lui avaient conseillé d'aller à Montmélian. De train en train, elle a parcouru des centaines de kilomètres avant d'arriver, avec sa valise, à la gare de Montmélian puis au siège du CADA où elle a rencontré Christophe, le coordinateur, à qui elle a raconté son périple

Les étapes d'un dispositif méthodologique basé sur la co-construction

Un échange introductif

Installés autour d'une table ronde, nous avons commencé par échanger quelques mots pour expliciter nos travaux de recherche et évoquer, à la demande de certains participants, notre parcours de vie et notre expérience de la migration en France pour poursuivre des études universitaires. Parler de notre histoire personnelle était perçu comme une forme de gage de confiance mutuelle.

Ensuite, nous les invitons à se présenter eux-mêmes afin d'installer un espace de dialogue entre les participants. Au départ, ils étaient installés autour de la table de manière à être proches de celle/celui ou de ceux qu'ils connaissaient ou avec lesquelles ils partageaient la même langue. En effet, les participants parlaient différentes langues qui représentaient la diversité géographique et culturelle des personnes en situation de demande d'asile : l'arabe, l'anglais, le dari, le français, l'albanais et le serbe. Parler trois des langues de l'atelier (arabe, anglais et français) nous a permis de jouer le rôle de traducteur. Ce rôle, nous l'avons partagé avec d'autres participants qui traduisaient, par exemple, du dari à l'anglais, de l'albanais ou du serbe vers le français. Leurs postures de traducteurs et leurs rôles de relais ont renforcé les liens de confiance avec les participants qui ne parlaient aucune des trois langues que nous maîtrisions. L'ensemble de ces postures a favorisé la création des liens. La contribution des participants-traducteurs a renforcé l'esprit collectif qui caractérise les ateliers de cartographie participative et sensible. Les ateliers se sont poursuivis avec quatre séquences principales.

Énonciation des mots-clés sur des post-it : un miroir des parcours migratoires individuels

Les participants ont été invités à inscrire sur des post-it des mots qui évoquaient des expériences de leur vécu du parcours migratoire (Fig. 1, images 1, 2, 3). De « difficulté », « souffrance », « problème » à « Croix rouge », « 115 », « loger bien », « rencontre » en passant par « Afghanistan », « Syrie », « Paris », « Maison », « Cinéma » et bien d'autres, les mots inscrits et accrochés au mur évoquaient des fragments de souvenirs, des ressentis et des lieux parcourus par les participants, du territoire de départ jusqu'au territoire d'arrivée en passant par ceux de transit. Les mots accrochés étaient inscrits dans plusieurs langues : le français, l'anglais,

et expliqué qu'elle souhaitait être hébergée. Christophe a tenté de lui exposer toute la procédure nécessaire avant d'intégrer un hébergement au CADA et également qu'elle n'avait pas la possibilité de choisir son territoire d'accueil. Cependant, tentant de trouver une solution d'hébergement pour Camille, Christophe a contacté un homme de nationalité congolaise, qui avait été hébergé au CADA avant d'obtenir sa protection, pour lui demander s'il pouvait héberger temporairement Camille. Ce dernier a accepté pour, arrivé au siège du CADA, découvrir qu'il s'agit de son amie. Camille a, depuis, introduit une demande d'asile et est suivie grâce aux contacts procurés par le CADA et aux conseils des travailleurs sociaux.

l'arabe, le dari, l'albanais et le serbe. Cette diversité linguistique traduisait la diversité des trajectoires individuelles exprimées à travers ces mots chargés d'émotion tant ils décrivaient des expériences où la douleur se frottait au bonheur, où la mort composait avec la vie.

Cette énonciation était également une occasion d'échanges entre les participants qui s'observaient, attentifs à ce qui était inscrit comme si un miroir de leur trajectoire venait s'accrocher à ce mur. Le mur devenait un espace où les expériences se côtoyaient ; les participants, en dialoguant, se reconnaissaient parfois dans les expériences des autres, à l'image de Camille qui faisait attention à coller son post-it dans des positions géographiques proches ou éloignées de ce qui était exprimé dans les post-it d'autres participants. À chaque fois qu'un post-it était accroché, nous invitions leurs auteurs à parler, s'ils le souhaitaient, de l'expérience évoquée.

Ainsi, l'échange s'est progressivement renforcé entre les participants avec, parfois, l'énoncé de désaccords ainsi que l'illustre l'exemple de Abdulhamid, de nationalité camerounaise. Quand il évoquait ses expériences de racisme lors de son périple, notamment lors de la traversée de l'Algérie et du Maroc, des participants de nationalité syrienne ne partageaient pas forcément son point de vue. Ce désaccord pouvait s'expliquer de plusieurs façons. Le fait de nous être présenté en tant qu'Algérien a pu jouer un rôle déterminant. D'ailleurs, avant d'évoquer cette expérience de racisme lors de sa traversée de l'Algérie, Abdulhamid a manifesté une sorte de gêne. Il a même demandé la permission d'en parler et nous en avons profité pour expliquer que notre position de chercheur était plus importante que notre nationalité et que celle-ci ne devait en aucun cas être prise en considération dans la formulation des réponses. Une autre explication pourrait relever d'un sentiment de « nationalisme arabe » : il s'agirait alors de l'expression d'une forme de solidarité culturelle de la part des participants de nationalité syrienne.

Les expériences partagées autour de la table étaient souvent douloureuses. Elles évoquaient notamment le viol, la guerre, les dictatures, le racisme et la xénophobie. Chaque expérience racontée était traduite afin que l'ensemble des participants soit informé de ce qui était dit par chaque membre du groupe.

Regroupement des mots-clés en plusieurs catégories,
ou comment faire émerger un récit collectif sur le vécu de l'exil ?

Ces mots accrochés ont par la suite fait l'objet d'un regroupement en plusieurs catégories (Fig. 1, images 4, 5, 6) afin de préparer la légende. Cette étape consistait à faire émerger un récit collectif sur les dynamiques territoriales et sociales de l'exil exprimées par les participants à partir de leurs expériences individuelles. Cette mise en commun s'est faite sur la base d'une discussion collective avec les participants des ateliers dans l'objectif de comprendre les convergences et les divergences d'expériences qui peuvent varier selon le sexe, la composition familiale, les itinéraires empruntés et les positions sociales occupées par les personnes interrogées, le point commun restant l'exil et la condition d'exilé en France. Sans possibilité de travailler en raison des restrictions imposées par l'État, dans le stress permanent de voir leurs demandes d'asile refusées, ils partagent une injustice migratoire. Des désaccords sur la classification des mots ont parfois surgi des

Fig. 1 – Les étapes du dispositif méthodologique de mise en récit de l'expérience migratoire



1 – Des post-it, pour raconter l'expérience individuelle de l'exil, accrochés au mur, Rafik Arfaoui, Ambert, juillet 2017. 2 – Écrire sur les post-it son expérience individuelle de l'exil, (Source : R. Arfaoui, Montmélian, avril 2018). 3 – Raconter les expériences individuelles de l'exil par des post-it (Source : R. Arfaoui, Le Chambon-sur-Lignon, juillet 2018). 4 – Regroupement des mots en plusieurs catégories par les participants (Source : R. Arfaoui, Ambert, juillet 2017). 5 – Regroupement des mots en plusieurs catégories par les participants (Source : R. Arfaoui, Montmélian, avril 2018). 6 – Regroupement des mots en plusieurs catégories par les participants (Source : R. Arfaoui, Le Chambon-sur-Lignon, juillet 2018).

discussions entre les participants, mais il fallait trouver un consensus tout au long des étapes de l'atelier.

Dans chaque atelier, les catégories de mots retenus sont variées et reflètent la diversité des dynamiques socio-spatiales entre les trois territoires d'accueil. À Ambert, cinq catégories de mots ont été retenues : « Grands lieux », « Petits lieux », « Activités », « Personnes » et « Sensations ». La catégorie « Sensations » a été minutieusement détaillée par les participants pour aboutir à sept sous-thèmes : « Souffrance », « Difficulté », « Problème », « Joie », « Prendre soin de soi », « Réflexion », « Échange ». Ceci démontre d'emblée les contrastes qui caractérisent les trajectoires migratoires des participants. Dans les ateliers de Montmélian, sept catégories de mots ont été retenues : « Les choses appréciées en France », « Les causes de l'exil », « La souffrance dans les pays étrangers », « Vivre dans les lieux d'hébergement », « Incertitude », « Expériences et rêves », « Le début de mes objectifs ». Au Chambon-sur-Lignon, neuf catégories de mots ont été choisies : « Voyage », « Travail », « L'expérience en France », « L'expérience au Chambon », « Problème », « Administration », « La vie avant et après », « La nature au Chambon », « Problème », « Frontière ». Dans tous les ateliers, ces groupes de mots ont été traduits vers d'autres langues parlées par les participants.

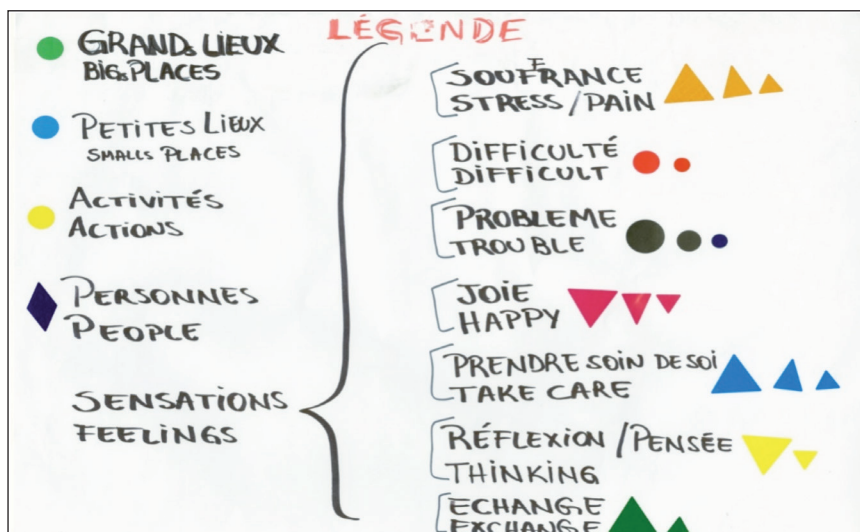
Cependant, durant l'élaboration de leurs dessins, certains participants ont rajouté des éléments qui n'existaient pas dans la légende retenue. Ces éléments ont été indiqués sur les dessins. Cette flexibilité a été pensée comme un moyen de lutter contre une reproduction des violences symboliques, à travers une injonction à « se raconter », de l'administration en charge de l'asile.

La construction de la légende : l'importance d'une symbolisation visuelle

À l'aide de gommettes de couleurs, de formes et de tailles différentes, les participants ont élaboré une légende collective (Fig. 2 et 3) qui a constitué un outil central pour la production de leurs cartes. Les couleurs, choisies par les participants, reflètent le consensus trouvé entre les propositions des uns et des autres. Ainsi le noir, couleur obscure, renvoie, dans la légende des ateliers d'Ambert, aux problèmes. Cette couleur est utilisée par la majorité des participants comme point de départ du parcours migratoire. Elle renvoie au caractère forcé de la migration comme conséquence d'une situation de crise dans le territoire de départ. La proximité de l'orange et du rouge représente la mitoyenneté de la souffrance et de la difficulté. Ces sentiments ont été mentionnés tout au long de la représentation du parcours migratoire, parfois même dans les pays d'arrivée pour marquer les obstacles multiples que les participants ont dû surmonter. Le jaune souligne, dans les ateliers d'Ambert comme dans ceux de Montmélian, l'incertitude quant à leur avenir, incertitude en lien avec les décisions des administrations en charge de l'asile. Le vert et le bleu (rappelant la terre, le ciel et l'eau, sources de la vie) symbolisent dans les cartes des participants d'une part les « choses appréciées en France » et comment « prendre soin de soi » (ce que certains travailleurs sociaux appellent « la phase de reconstruction psychologique » ; Arfaoui, 2016) et, d'autre part, « l'échange » symbole de la sociabilité.

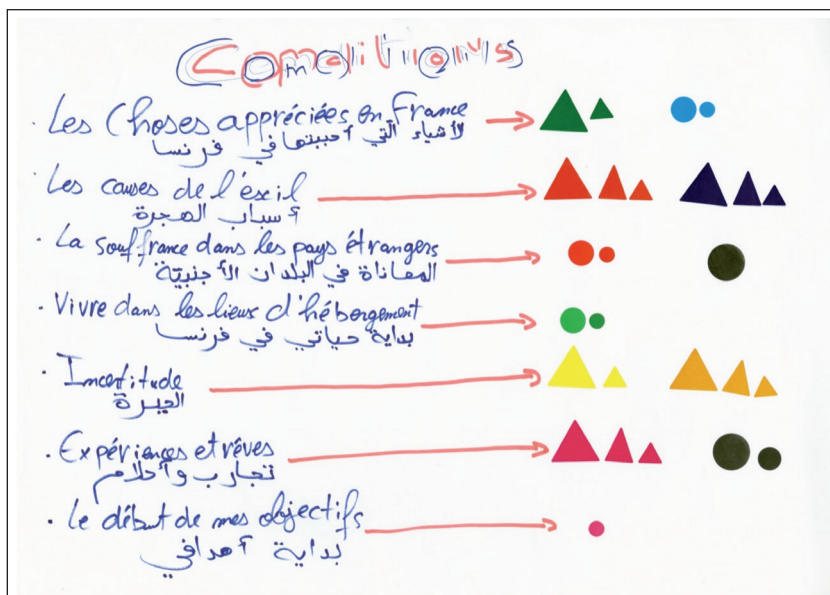
Dans le *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications* de Lambert et Zanin (2016), qui vise à poser les principes de la cartographie, la légende est décrite comme « une traduction terme à terme des éléments graphiques figurant sur la carte. Tel un dictionnaire, elle sert d'interface entre l'image cartographique et la signification précise de chacun des éléments utilisés. "La légende est ce qui se lit par opposition à ce qui se voit" [Jacob, 1992] » (Lambert, Zanin, 2016 : 162). Si la légende coproduite avec les participants des ateliers de cartographie reprend l'idée générale d'une traduction des éléments graphiques, elle s'en éloigne dans la mesure où elle ne vise pas à être précise. Au contraire, elle ose l'esquisse et la réhabilitation de « l'imprécision géographique », pour reprendre les termes de Philippe Rekacewicz (2016). Comme l'auteur le rappelle si bien, il ne s'agit pas de « rendre la carte encore plus approximative (ou floue), mais de montrer, de rendre visible en quoi elle est justement approximative » (Rekacewicz, Tratnjek, 2016). Cette légende coproduite par les participants constitue un élément central pour la compréhension des expériences individuelles des personnes en situation de demande d'asile à travers l'émergence d'un discours collectif sur le vécu de l'exil. Il s'agit d'un outil essentiel pour la lecture des cartes car il invite à voyager dans les pas des parcours migratoires des concepteurs.

Fig. 2 – La légende collective des ateliers d’Ambert
Une symbolisation visuelle du récit collectif sur l’exil



Source : Rafik Arfaoui, Ambert, juillet 2017.

Fig. 3 – La légende collective des ateliers de Montmélian
Une symbolisation visuelle du récit collectif sur l’exil



Source : Rafik Arfaoui, Montmélian, avril 2018.

Le geste cartographique ou comment opérer un décentrement narratif

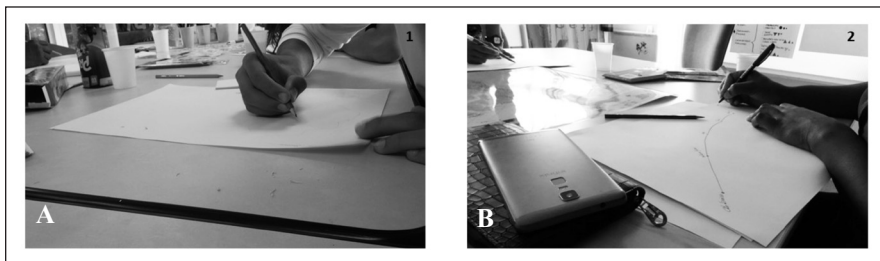
La légende coproduite par les participants des ateliers est, par la suite, mobilisée dans la représentation spatiale du vécu des parcours migratoires. Pour le dessin, nous demandions aux participants de représenter chacun à sa manière, sur une feuille blanche où aucun fond n'était présent, leur vécu du parcours migratoire dans son ensemble (du territoire de départ au territoire d'arrivée en passant par ceux de transit) d'une part, et leur vécu au sein des territoires d'accueil et leurs relations avec les populations locales, d'autre part (Fig. 4A et 4B).

Cette spatialisation des émotions à travers la représentation du vécu offre aux personnes en situation de demande d'asile une occasion de voyager, de revisiter leur parcours en effectuant des vues d'en haut et d'en bas en fonction de l'objet décrit. Leurs empreintes, pour eux comme effacées par le ressac sur le sable d'une plage, réapparaissent par ce biais et correspondent aux étapes, expériences et passages, ponctués de difficultés et de rencontres, qu'ils ont parcourus. Représenter par ailleurs leur vécu au sein du territoire d'accueil permet notamment de comprendre si leur pratique spatiale et leurs besoins, exprimés dans les cartes, sont pris en considération dans l'action des acteurs locaux de l'accueil.

La représentation des affects par les participants à travers le « geste cartographique » (Mekdjian *et al.*, 2014), constitue un moyen d'opérer un décentrement narratif et de rendre compte des dynamiques migratoires contemporaines. Recueillir la parole « sensible » ne se fait plus, à ce moment, dans un face-à-face discursif mais bien dans une approche de co-construction du récit. Ce « décentrement narratif » permettrait aux participants de sortir de l'assignation imposée par les institutions en charge de l'asile. Cette assignation implique en effet la construction d'un « visage public » (Mantovan, 2017) et la maîtrise d'un « art de raconter des histoires » (Noiriél, 1991). Cette « mise en forme de soi » (Detue, Guidée, Kunth, 2017), imposée par la « dérive » du système de l'asile, est, comme l'expliquait Gérard Noiriél (1991), vitale et engageante pour les personnes en quête d'un droit d'asile.

Cependant, certains participants ont remis en question cette dernière étape du dispositif méthodologique. Pour eux, la légende, une fois finalisée, devrait pouvoir expliquer leur vécu du parcours migratoire. « Pourquoi on va encore dessiner ?

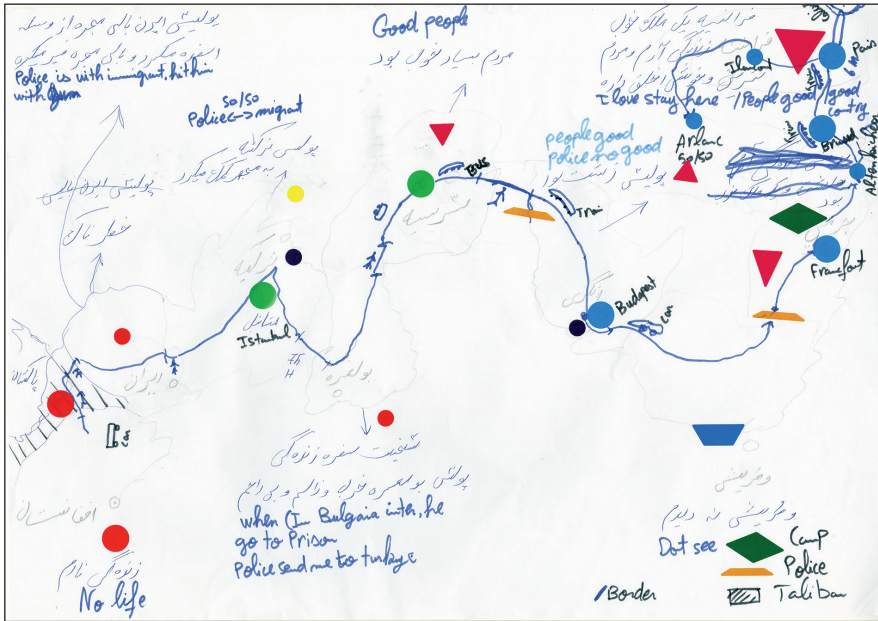
Fig. 4 – La spatialisation du vécu migratoire sans fond de carte



- a. dans les ateliers du Chambon-sur-Lignon (Source : R. Arfaoui, juillet 2018).
 b. dans les ateliers d'Ambert (Source : R. Arfaoui, juillet 2017).

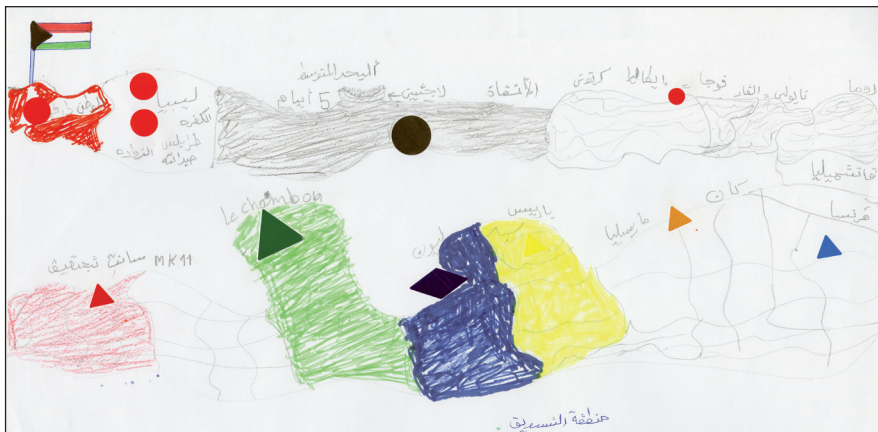
Tout est là », s’interrogeait Abdulhamid en faisant référence au mur et à la légende coproduite. De notre côté, nous avons utilisé le dessin des cartes individuelles, le « geste cartographique », comme un outil de médiation pour comprendre davantage les expériences individuelles de chaque participant.

Fig. 5 – De l’Afghanistan à Arlanc (France), un espace migratoire eurasiatique complexe



Source : Carte dessinée par Rachid. Cliché : Rafik Arfaoui.

Fig. 6 – Du Soudan au Chambon-sur-Lignon en passant par la Libye : des frontières mobiles



Source : Carte dessinée par Ahmed. Cliché : Rafik Arfaoui

Conclusion : les enseignements d'une approche méthodologique basée sur la co-construction d'un récit sur l'exil et l'accueil

Pour Nicolas Lambert et Christine Zanin (2016) « Une carte n'est considérée comme finie que lorsque l'image cartographique produite est mise en page. Cette étape de finalisation consiste à disposer les différents éléments constitutifs de la carte et d'en penser la lisibilité en fonction de sa taille et de son format. Il s'agit d'une étape indispensable de la construction cartographique. Son but est d'organiser les éléments de la carte, d'y ajouter des clefs d'interprétation de telle sorte que le message principal de la carte soit compris par le lecteur en moins de 10 secondes » (Lambert, Zanin, 2016 : 159). Les cartes dessinées par les participants sont tout le contraire d'une carte thématique. Leurs cartes ne sont pas finies, au même titre que leur expérience de la migration durant laquelle leur vie en mobilité se recompose, des liens se font et se défont, des sociabilités contribuent à atténuer le trauma. Elle ne peut en aucun cas être lue en moins de dix secondes car elle introduit l'émotion qui raconte des fragments de souvenirs. Sa lecture invite à réfléchir sur les conditions d'injustices sociales et politiques qu'ils vivent et face auxquelles ils luttent.

Cette approche méthodologique a permis de penser la carte à la fois comme un outil de médiation narrative et de production des récits sur le vécu des espaces à travers l'expressivité du dessin. La carte a été pensée comme un terrain de rencontre avec les personnes enquêtées et a évolué en un terrain de revendication politique où les participants avaient la possibilité de parler eux-mêmes de leur propre expérience de l'exil. Elle permet de refaire émerger une vocation politique alors que, selon Gérard Noiriel (2012) : « En un siècle et demi, l'institutionnalisation du droit d'asile a provoqué l'atomisation de la parole collective des réfugiés, en même temps que la disparition des protestations politiques émanant de leurs rangs. » (Noiriel, 2012 : 252).

Outil de pouvoir, souvent conçue avec une approche *top-down* dans laquelle elle joue le rôle de canal entre l'émetteur et le récepteur, la carte est ici profondément transformée. Il s'agit d'inverser les rapports de pouvoir afin de permettre aux personnes en situation de demande d'asile de s'approprier le canal à travers lequel elles essayent de transmettre leurs revendications politiques. Cette démarche vise à ce que la carte soit produite dans une relation *bottom-up*.

Les ateliers de cartographie participative ont permis de souligner l'importance du geste cartographique dans le recueil de la parole « sensible ». Il est en lui-même un voyage car il nous plonge dans l'inconnu, dans les embûches de l'exil qu'on ne peut résumer par une ligne reliant deux points géographiques. Les ateliers étaient également l'occasion d'un échange entre des personnes avec des statuts administratifs différents, si bien que le risque de reconduire une forme d'autorité scientifique ne pouvait être exclu. Cette énième frontière a été contournée en repensant notre posture de chercheur. Tisser une relation avec les participants, en amont des ateliers de cartographie, devenait une étape à part entière dans le recueil de leur parole « sensible ». Comme nous l'écrivions dans l'avant-propos du guide *Utilisation de la cartographie sensible auprès de personnes migrantes : partage d'expériences*

*et de bonnes pratiques*⁶ : « Il doit y avoir une liberté totale du choix d'expression de leur vécu dans l'espace et dans le temps. Si je devais donner des règles à suivre pour la mise en place des ateliers de cartographie participative et sensible, je dirais qu'il n'y a pas forcément un code formel et fixe à appliquer mais plutôt des bonnes manières de faire et surtout de laisser faire » (Arfaoui, CartONG, 2018 : 3).

Nous emprunterons à la philosophie d'Edgar Morin (1982) proposée dans son ouvrage *Science avec conscience* pour dire que la cartographie participative et sensible dépasse le cadre de la géographie pour constituer, d'une part, une invitation parmi d'autres à repenser les sciences sociales avec conscience et, d'autre part, un outil pour développer une conscience de la complexité des dynamiques migratoires contemporaines en recueillant la parole « sensible » de celles et ceux qui en font l'expérience.

Références bibliographiques

- Archibugi D., Held D. (dir.)**, 1995 – *Cosmopolitan democracy: An agenda for a new world order*, Cambridge, Polity Press.
- Archibugi D., Held D., Kohler M. (dir.)**, 1998 – *Re-Imagining Political Community: Studies in Cosmopolitan Democracy*, Cambridge, Polity Press.
- Arfaoui R.**, 2016 – *Accueil des demandeurs d'asile en France : entre pilotage national et coproduction territoriale. Le cas du Puy-de-Dôme*, Mémoire de recherche de master 2 en géographie, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 127 p.
- Arfaoui R.**, 2017 – L'usage des TIC par les indésirables, *Netcom*, vol. 31, n° 3/4. <http://journals.openedition.org/netcom/2799>
- Arfaoui R.**, 2018 – Avant-propos, in CartONG, *Utilisation de la cartographie sensible auprès de personnes migrantes : partage d'expériences et de bonnes pratiques*. <<http://blog.cartong.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/10/Guide-des-bonnes-pratiques-Cartographie-sensible-migrants-VF-v1.pdf>>, p. 3.
- Beck U.**, 2014 – Nationalisme méthodologique. Cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales, *Raisons politiques*, vol. 2, n° 54, 103-120.
- Bouillon F., Frésia M., Tallio V. (éds)**, 2006 – Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie, *Dossiers africains*, 208 p.
- Bourdieu P.**, 1986 – L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 69-72.
- Chaviner E., Lévy J. (dir)**, 2016 – *A Cartographic Turn*, Routledge.
- Cheah P., Robbins B. (ed.)**, 1998 – *Cosmopolitanism: thinking and feeling beyond the nation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Detue F., Guidée R., Kunth A.**, 2017 – Récits d'exilés. Projets, usages, lectures, *e-Migrinter* [En ligne], 16. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/926>.

6 – La publication portant le titre *Utilisation de la cartographie sensible auprès de personnes migrantes : partage d'expériences et de bonnes pratiques*, coordonné par Cécile Borreil a été élaboré dans le cadre du projet « Cartes d'ici et d'ailleurs ». Ce projet a été financé par la Fondation de France et mis en œuvre par CartONG de mai 2018 à mai 2019. Trois autres personnes étaient présentes à la table ronde de la préparation de ce guide : Sarah Mekdjian, Fleur Guy et Camille Scheffler.

- Fournier M., (dir.)**, 2016 – *Cartographier les récits*, CERAMAC 35, Clermont-Ferrand, PUBP, 242 p.
- Held D.**, 1995 – *Democracy and the global order: from the modern State to cosmopolitan governance*, Cambridge, Polity Press.
- Hirt I., Roche S.**, 2013 – Cartographie participative, in Casillo I. *et al.*, *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- Kleingeld P.**, 1999 – Six varieties of cosmopolitanism in late eighteenth-century Germany, *Journal of the history of ideas*, vol. 60, n° 3, 505-524.
- Lambert N., Zanin C.**, 2016 – *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications*, Armand Colin, Paris, 221 p.
- Linklater A.**, 1998 – *The Transformation of political community: ethical foundations of the post-Westphalian era*, Columbia, University of South Carolina Press.
- Lynch K.**, 1959 – *L'Image de la cite*, Paris, Dunod, 232 p.
- Lynch K.**, 1972 – *What time is this place?*, Cambridge, MIT Press, 287 p.
- Lynch K.**, 1984 – *Good City Form*. Cambridge, MIT Press, 524 p.
- Mantovan G.**, 2017 – Au milieu du chemin de notre vie, *e-Migrinter* [En ligne], 16. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/948> ; DOI : 10.4000/e-migrinter.948
- Mekdjian S., Amilhat-Szary A.-L., Moreu M., Nasruddin G., Deme M., Houbey L., Guillemin C.**, 2014 – Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs, *Carnets de géographes*, n° 7. <http://cdg.revues.org/790>.
- Mekdjian S., Olmedo É.**, 2016 – Médier les récits de vie : Expérimentations de cartographie narrative et sensible », *M@ppemonde*, n° 118. <http://mappemonde.mgm.fr/118as2/>.
- Morin E.**, 1982 – *Science avec conscience*. Paris, Fayard, 328 p.
- Noiriel G.**, 1991 – *La tyrannie du national: le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Calmann-Lévy, 355 p.
- Noiriel G.**, 2012 – *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Hachette, 384 p.
- Pogge W.T.**, 1992 – Cosmopolitanism and sovereignty, *Ethics*, vol. 103, n° 1, 484-575.
- Rekacewicz P., Tratnjek B.**, 2016 – Cartographier les émotions. *Carnets de géographes*, (9), mis en ligne le 20 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/cdg/687>.
- Toulmin S.**, 1990 – *Cosmopolis: the hidden agenda of modernity*, New York, Free Press.
- Weber M.**, 1963 – *Le Savant et le politique*, Paris, 1018, 186 p.
- Young I.M.**, 1990 – *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.